



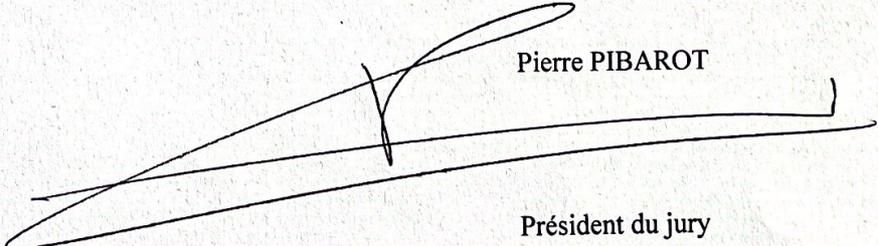
**PROCÈS-VERBAL D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL EN VUE DE
L'ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU D'AVANCEMENT, AU TITRE DE L'ANNÉE
2023, POUR L'ACCÈS AU GRADE DE DIRECTEUR HORS CLASSE DES
SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

A l'issue des délibérations du jury, la liste, classée par ordre alphabétique des candidats admis au terme des épreuves orales de l'examen professionnel en vue de l'établissement du tableau d'avancement pour l'accès au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de l'année 2023, est fixée comme suit :

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom
Madame	BOURGEAUX	MALGUITOU	Christine
Madame	DELAGE		Agnès
Madame	GAONACH	MAUREL GAONACH	Stéphanie
Monsieur	MALHERBE		Thibaut
Madame	MARLOT		Virginie
Madame	OLIVIER	HOANG OLIVIER	Florence
Monsieur	SASSUS		Christian
Madame	VANDAELE	DUMORTIER	Louise
Madame	VERDIER	CARDAIRE	Camille

Le seuil d'admission a été fixé à 16,5 /20

Fait le 30 septembre 2022,


Pierre PIBAROT

Président du jury